

# PROCES VERBAL

## Réunion du Conseil d'établissement de L'école institutionnelle Louis-Joseph-Huot

Lieu : École Louis-Joseph-Huot

Date : 11 avril 2023

Heure : 18h30

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

La séance débute à 18h39

Proposée par Mme Annie Riopel  
Secondé par Mme Suzie Vachon

Résolution # 2023-04-11-01

### 2. VERIFICATION DES PRESENCES ET DU QUORUM :

#### Sont présents :

Korinne Foucher, présidente  
Suzie Vachon, vice-présidente  
Flore Vergé, parent membre  
Mélicca Michaud, parent  
Annie Riopel, enseignante  
Caroline Thériault, enseignante  
Denis Leblanc, technicien service de garde

#### Sont absents :

Élise Larouche, parent membre  
Vanessa Castonguay, enseignante

#### Assistaient également :

Daniel Lefrançois, directeur  
Véronique Maheu, directrice adjointe  
Vicky Bureau, secrétaire

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposée par M. Denis Leblanc  
Secondée par Mme Caroline Thériault

Résolution # 2023-04-11-02

**4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 octobre 2022, du 22 novembre 2022 et du 25 janvier 2023.**

Ils sont tous approuvés tel quel.

Proposée par Mme Melissa Michaud  
Secondée par Mme Caroline Thériault

Résolution # 2023-04-11-03

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question

**6. INFORMATION**

**6.1 Présidente**

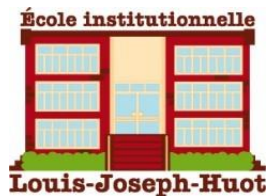
Mme Korinne Foucher nous informe qu'elle n'a pas eu de nouvelles concernant le projet de la cour d'école. Elle a été mise au courant que l'an dernier, la réponse avait été reçue à la fin juillet. Si jamais nous avons une acceptation aussi tardive, il est fort probable que nous devions retarder le projet à l'année prochaine. Évidemment, ceci pourrait entraîner des inconvénients, tels que la perte de contrats avec les fournisseurs ou une augmentation des coûts. Il est à souhaiter que la réponse arrive plus vite cette année.

**6.2 Représentant au comité de parents**

Mme Suzie Vachon nous résume les points discutés à la dernière rencontre.

Un retour a été fait sur les ajouts et/ou modifications à faire sur le site internet du CSSDA, à la section « Passage vers ». Peu de commentaires ont été reçus, donc peu de modifications y ont été apportées.

Une proposition du calendrier scolaire pour l'année 2024-2025 a été présentée. Les parents ont soulevé le fait que l'année scolaire se terminerait le lundi 23 juin. Ils pensent qu'il risque d'y avoir beaucoup d'absences. M. Daniel Lefrançois explique que le calendrier est présenté aux parents, aux syndicats des membres du personnel ainsi qu'aux directions. Il devient officiel seulement après ces consultations.



Certains critères doivent être respectés en lien avec les conventions syndicales des enseignants, ce qui fait en sorte que certaines années, les congés tombent moins bien dans le calendrier.

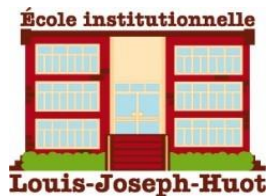
Une élection est prévue au district 5, pour le conseil d'administration du Conseil d'établissement du CSSDA.

Un retour a été fait sur le PEVR, mais rien de particulier à nous signaler.

### **6.3 Représentants du personnel enseignant**

Mme Annie Riopel revient sur les activités qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre.

- Une activité valorisation a été faite à l'école : Bar à céréales pour tous les élèves. Ceux-ci ont beaucoup apprécié.
- Le carnaval d'hiver à l'extérieur. Il a été agréable que les élèves soient tous réunis dans la même cour. Malgré le froid, les élèves ont aimé l'expérience et ils ont pu venir se réchauffer au gymnase avec un bon chocolat chaud.
- Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont eu la visite de l'infirmière pour des animations sur la puberté. Il y a aussi eu des animations de policiers(es) sur l'intimidation et les délits mineurs.
- Il y a eu une journée thématique contre l'intimidation. Les élèves étaient invités à porter un chandail rose et des ateliers ont été animés par les T.E.S. sur le sujet.
- Des activités de mini hockey et de basket ont été organisées sur l'heure du midi par M. Jérémie.
- Une remise de diplômes de valorisation a été faite au gymnase et se continuera cette semaine pour les autres élèves.
- Les élèves de 3<sup>e</sup> année ont visité le planétarium.
- L'activité de chasse aux cocos qui devait se faire la semaine dernière a été reportée à cette semaine en raison de la fermeture.
- Un concours de fluidité en lecture, « Lis avec moi » a été organisé pour les élèves de 3<sup>e</sup> année. La



finale a été présentée au gymnase et un gagnant a été déterminé par le jury, formé de Mme Sophie, T.E.S., Mme Marie-Pier, enseignante en art dramatique et de Mme Véronique, directrice adjointe.

- Certains élèves participeront à un tournoi d'impro en fin de semaine prochaine sous la supervision de Mme Marie-Pier. Les élèves ont mis du temps à pratiquer et ont démontré une belle implication. Un spectacle, « La guerre des tuques » a aussi été présenté à l'école par les élèves du groupe 708.

#### **6.4 Représentants du personnel de soutien**

Mme Vicky Bureau revient sur la campagne de financement de la vente de chocolats. Elle a été bien occupée à récupérer les coupons-réponses, distribuer les mallettes et recueillir les paiements. Les profits amassés sont de 6391,63\$. Tous les parents ont remis leur paiement.

#### **6.5 Représentant du service de garde**

M. Denis Leblanc nous informe qu'il y a eu une sortie à la cabane à sucre pour la journée pédagogique de février dernier.

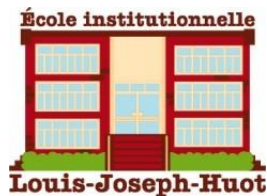
Une activité d'improvisation a été mise en place avec l'aide de certains parents.

Aussi l'activité robotique est bien appréciée et les jeunes ont réussi à fabriquer des petits robots très impressionnants. Afin de démontrer leur talent, ils tenteront de participer à un concours offert dans la région si le délai est encore possible.

Il ne reste qu'une seule journée pédagogique, soit le 2 juin.

Tel que promis, nous avons reçu un chèque de 3500\$ par l'intermédiaire d'une ministre de M. François Legault afin de participer au financement de la cour d'école.

Mme Vergé demande s'il serait possible d'utiliser, dès maintenant, les montants amassés et reçus pour le financement de la cour d'école avant de recevoir la réponse du ministère. Mme Foucher explique que ce serait difficile étant donné l'ampleur du projet. Il serait



préférable d'attendre la réponse avant de décider comment utiliser ces fonds.

## **6.6 Représentant de l'OPP**

Mme Mélissa Michaud fait un petit retour sur la vente de chocolats. Elle remercie Mme Vicky pour son aide et souligne que les profits amassés ont dépassé leur objectif initial. Elle apprécie aussi qu'un message de remerciement a été fait aux parents pour leur participation.

Mme Vachon nous mentionne que le spectacle de magie aura lieu le 5 mai à 19h30, comme il avait été discuté. Si la représentation de 19h30 se remplit rapidement, il pourrait être considéré d'ajouter une 2<sup>e</sup> représentation à 18h00. Les membres de l'O.P.P. sont en discussion pour déterminer si la vente de bonbons et autres se fera pendant ou avant le spectacle.

Il avait été discuté de refaire une commande de vêtements à l'effigie de « LJH » vers la fin de l'année pour les recevoir à l'automne. Il est entendu de faire une première approche avec le fournisseur afin de vérifier si les prix sont toujours les mêmes.

Les membres de l'O.P.P. aimeraient aussi offrir leur aide au comité qui organise la soirée des finissants. M. Daniel Lefrançois suggère qu'un courriel lui soit envoyé avec leur proposition, qu'il pourra ensuite transférer aux membres du comité.

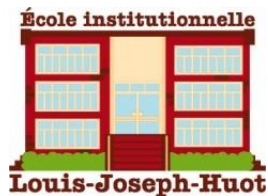
### **6.6.1 Photos scolaires**

Les membres de l'O.P.P. aimeraient continuer avec la même compagnie car ils offrent un bon service, mais veulent que l'on s'assure que les décors seront différents et qu'ils pourraient envisager d'utiliser des accessoires.

## **6.7 Direction**

### **6.7.1 Inscriptions 2023-2024**

Actuellement, il est prévu pour l'année 2023-2024 qu'il y ait quatre groupes de préscolaire, dont un groupe accueillant des élèves de



l'école Charlemagne. Ensuite, deux groupes par niveaux et quatre groupes en SIA.

Avec l'annexe 49, il a été décidé d'ouvrir un 3<sup>e</sup> groupe en 5<sup>e</sup> année.

M. Daniel Lefrançois nous informe des enjeux à débattre à la suite de cette décision.

Tout d'abord, nous aurons le même nombre total d'élèves en SIA, mais avec un groupe en moins. Ce qui fait que les classes seront à pleine capacité, avec un ratio de 16 élèves par classe comparativement à cette année où il y en environ 10 à 12 par classe. Il sera donc impossible d'accueillir de nouveaux élèves en cours d'année si besoin il y a, dû à des déménagements. Cette année nous en avons accueilli cinq en cours d'année.

Ensuite, des élèves de 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année devront être délocalisés et transférés dans une autre école.

M. Daniel Lefrançois explique que nous avons deux locaux libres dans l'école. Il aimerait pouvoir les remplir avec des élèves dans les niveaux qui sont en surplus.

Cette situation crée de la tension parmi les membres du personnel enseignant car leur poste peut être incertain ou leur tâche diminuée. Ainsi que pour le personnel de soutien, car les services aussi peuvent être coupés.

#### **6.7.2 Compte-rendu AIDER SON ENFANT**

M. Daniel Lefrançois a reçu un compte-rendu des comptes créés et des visionnements faits par les parents à la suite de l'abonnement à la plateforme « Aider son enfant »

Donc 25 comptes ont été créés et il y a eu 16 visionnements des capsules.

Il sera à revoir si on poursuivra l'inscription pour l'année prochaine

### 6.7.3 Règles de passage

Ces règles ont été présentées et adoptées par le C.P.E. Se référer au document pour les détails. M. Daniel Lefrançois souligne qu'il a été démontré dans les recherches qu'il n'y avait pas d'effets positifs à long terme sur le parcours scolaire pour un enfant qui redouble une année.

### 6.7.4 Pré-accueil des élèves du préscolaire

Mme Véronique Maheu rappelle que le pré-accueil pour les futurs élèves du préscolaire est prévu le 1<sup>er</sup> juin. Les élèves du préscolaire iront en sortie pendant ce temps. Il ne reste qu'à trouver un autobus pour le transport.

Il est prévu que ce soit le matin car nos futurs élèves plus sont disponibles qu'en après-midi. Le parent accompagnera son enfant en classe, afin de vivre ce premier contact avec lui. La rencontre d'informations auprès des parents se fera en virtuel ou sur place, avant cette date.

## 7. POINTS D'ADOPTION (PEUT MODIFIER, AMENDER OU ADOPTER TEL QUEL)

Aucun

## 8. POINTS D'APPROBATION (DONNER SON ACCORD OU NON)

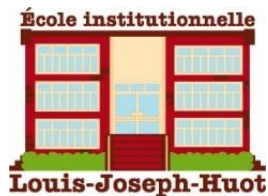
### 8.1 Grille-matières 2023-2024

Cette grille-matière, la même que l'année dernière, a été soumise aux C.P.E. et il a été voté de ne rien y changer.

Mme Suzie Vachon se questionne sur le fait que le temps des matières de base est parfois diminué selon le niveau. M. Daniel Lefrançois lui explique que les minutes doivent être augmentées dans d'autres matières, selon les recommandations du ministère, il faut donc rebalancer le reste.

Proposée par Mme Suzie Vachon  
Secondée par Mme Flore Vergé

Résolution # 2023-04-11-04



## **8.2 Sortie éducative 6<sup>ème</sup> année**

Le complexe environnemental de Terrebonne offre une visite aux élèves de 6<sup>e</sup> année.

L'activité est gratuite et le transport est payé par le complexe.

Proposée par Mme Flore Vergé  
Secondée par Mme Mélissa Michaud

Résolution # 2023-04-11-05

## **9. POINT DE CONSULTATION**

### **9.1. Horaire de l'école 2023-2024**

L'horaire de 2022-2023 sera le même que pour l'année 2023-2023.

### **9.2. Critères de sélection de la direction**

Ce document doit être révisé et soumis en consultation à chaque année. Mme Thériault remarque qu'habituellement il y a un point sur la promotion des nouvelles technologies des communications.

## **10. PROCHAINS SUJETS À L'ÉTUDE**

### **10.1. Budget**

Il faudrait choisir une date pour présenter le budget, il sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> mai en après-midi, donc le délai est court pour pouvoir le présenter à la rencontre du 3 mai 2023. Il est donc entendu de reporter cette rencontre au 10 mai.

### **10.2. Code de conduite**





## 11. LEVÉE DE LA SEANCE

La séance est levée à 20h32

Proposée par Mme Annie Riopel  
Secondée par Mme Flore Vergé

Résolution # 2023-04-11-05

Mme Korinne Foucher  
Présidente

***Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise  
dans le meilleur intérêt des élèves. (LIP, article 64)***